

Classe de lutte de Chris Marker et du Groupe Medvedkine de Besançon

(1969 / 39'47)

Remarque : cette transcription est destinée à aider à la compréhension et l'étude de l'œuvre de Chris Marker. Elle ne peut être éditée sans le consentement de l'auteur du film. De plus, elle comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d'orthographe, mais aussi d'identification de lieux ou de personnes, que le lecteur aura soin de corriger par lui-même.

[carton] Prix de la Fédération syndicale mondiale – Leipzig 1969

[inscription sur le mur] « Le cinéma n'est pas une magie, c'est une technique et une science, une technique née d'une science et mise au service d'une volonté : la volonté qu'ont les travailleurs de se libérer ! »

Voix (masculine) : Qu'est-ce que tu fais ?

Suzanne Zedet (SZ) : Ben, je milite !

[carton] SLON présente un film du groupe Medvedkine de Besançon

[suit le générique, avec le nom de tous les participants au film]

[carton] : Classe de lutte

Décembre 1967 [rush tourné pour *A bientôt j'espère...*]

SZ : Et puis, militer, c'est...

Claude Zedet (CZ / son mari) : Oui, parce que elle... son envie, maintenant, c'est vraiment de militer. Je vois que je l'en empêche. Je l'y en empêche pas... Je suis presque obligé de l'y en empêcher, parce que la vie serait infernale après. Tu comprends ? Ça sera pire que la vie qu'on mène actuellement... Elle assiste bien à quelques réunions. On assiste bien à quelques réunions ensemble, mais... il y a des moments où elle peut pas venir... Alors, tu vois, en ce moment, je ne vois pas comment on pourrait s'en sortir, sur ce point de vue.

SZ : Et pis même... et même, enfin, je voudrais militer, tout ça, mais que je me rends compte, que quand même, j'ai pas le temps, que je risque de faire du mauvais travail, quoi !... J'essaie bien un petit peu, comme ça, m'enfin...

CZ : Oui, tu as essayé. Tu en as eu les résultats une semaine après. Ton chef de service t'envoyait un petit mot...

SZ : Oui, c'est... Mais enfin, ça...

CZ : Oui, mais d'accord... Mais tu vois que militer toute seule...

SZ : Oui, mais enfin, à partir du moment où t'es militant, tu milites toute seule. Il faut amener les autres... C'est ça le travail du militant, quand même.

CZ : Si ça donne pas une solution du problème de... tu crois pas que tu vas aboutir à une solution en militant, que...

SZ : Oui... oui.

CZ : ... T'as pas espoir à aboutir...

SZ : C'est un peu ça, oui... Si j'ai espoir d'aboutir à quelque chose, mais pas seulement de moi, quoi !... surtout à faire, faire profiter les autres, quoi !

CZ : Faut croire que c'est le seul moyen de s'en sortir, quoi !

SZ : Oui... oui, c'est ça.

CZ : Ben, je pense que... on y arrivera nous, mais ça va être difficile.

SZ : C'est difficile.

Mai 1968

[grévistes « discutant » devant l'entrée d'une usine, présente Suzanne Zedet]

SZ : ... on n'a pas peur !

[Suzanne Zedet parlant aux grévistes sur un « tonneau »]

SZ : Nous ne pouvons pas accepter la division. Jusqu'à maintenant, nous avons décidé de la grève ensemble. Nous avons exposé nos revendications ensemble. Nous sommes allés discuter avec la direction ensemble. Et nous devons continuer notre lutte ensemble. S'il y a un vote, il doit être fait ensemble. Nous voulons absolument rester unis.

Sochaux

Voix de militant anonyme 1 : ... car la victoire de notre combat d'aujourd'hui dépend non seulement de votre unité à vous, travailleurs, mais dépend aussi de l'adhésion de tout notre peuple, dans sa majorité, à notre programme de rénovation démocratique et socialiste. Ce ne sont pas les minorités qui font l'Histoire, ce sont les peuples. [applaudissements]

Voix de militant anonyme 2 (Paul Cèbe ?) : Usine supérieure. Maroquinerie. Le patron dit : « le secret de ma réussite, c'est que je tutoie mes ouvriers ».

Ouvrière 1 : Mais, enfin, jamais rien ne s'est fait, par manque de volontaires, d'abord, et puis...

Paul Cèbe (PC) : ... votre première idée, quand même, qu'en vous avez voulu débrayer et que vous avez eu débrayé, ça a été de...

Ouvrière 1 : ... De former un syndicat.

Intervieweur : ... de former un syndicat, de vous renseigner auprès des unions locales.

Ouvrière 2 : C'était déjà commencé ça, hein !... la question de former un syndicat !

Ouvrier 1 : Oui, on avait déjà décidé, mais le coup de la grève nous a beaucoup aidé. Le coup de la grève nous a beaucoup aidé à... à démarrer et ensuite, à prendre de l'ampleur. Nous avons, maintenant, 80... 80 personnes qui sont syndiquées. Alors que si y avait pas eu cette grève...

PC (voix off) : Capitale régionale, Besançon est une des villes les mieux protégées de France. Un député UD cinquième, une municipalité socialiste. Elle est la cité du juste milieu. À droite de la France, mais à gauche de la Suisse. Sa population a doublé en 30 ans. 65'000 habitants juste avant la guerre. 130'000 aujourd'hui. Natalité, immigration, exode rural, concentration. Rien d'original. Besançon, ville franc-comtoise, ville, comme tout le monde : on s'y ennuie le dimanche ; pendant la semaine, on y travaille. Textile, métallurgie, bâtiment, mais l'industrie bisontine reste dominée par l'horlogerie.

[extrait radio] « ... LIP, c'est l'heure. LIP exquis // LIP vous garantit l'heure exacte. Au troisième top, il sera exactement 13h. Tip. Tip. Tip. Au troisième top, 13h. LIP, c'est l'heure.

CB : Besançon produit le tiers des montres françaises, dans une quarantaine d'entreprises, utilisant environ 4'000 personnes. Une luxueuse brochure éditée en 1964 par la municipalité et payée par les banquiers, nous dit, avec humour, que : « Le travail féminin, qui représente 32% de la population active, fournit à de nombreux ménages un salaire d'appoint appréciable ». Ce qui, sans humour, se traduit ainsi : « Le travail de précision, exigeant une main-d'oeuvre habile et docile, les patrons horlogers font appel aux petites mains ». Mais, de plus en plus, les petites mains portent de grandes banderoles... Cette étonnante brochure dit aussi : « Le climat social est relativement calme. Les syndicats n'encadrent qu'une partie des travailleurs et l'audience qu'ils rencontrent dépend, souvent, plus du dévouement de quelques responsables

que de choix idéologiques. » Voici le mouvement ouvrier bisontin exécuté en trois lignes. Nous allons l'illustrer en trois images :

Georges Maurivard. 1967. Délégué CFDT

La grève.

Georges Maurivard. 1968. Délégué CGT.

PC : « Non ! Je n'ai pas retourné ma veste », a-t-il dit. « J'ai changé de peinture pour être plus à l'aise ! J'ai pris la taille au-dessus ! » Oui, en dépit d'une lourde hérédité,...

[image à l'écran : plaque commémorative « Ici a du naître, ici a grandi Pierre-Joseph Proudhon, 1809-1863 »]

... le mouvement ouvrier se porte bien, ces temps-ci, à Besançon, capitale de l'horlogerie.

Yema. Effectifs : 217. Hommes : 97. Femmes : 120. Âge moyen : 30 ans. Capital : 3'000'000. Chiffre d'affaire : 16,5 millions de nouveaux francs. Influence syndicale : avant mai 1968, zéro ; aujourd'hui : ...

SZ : Une fois que... qu'on est rentré dans la boîte, que... qu'on a repris le travail de tous les jours, il a fallu expliquer qu'il fallait s'organiser, tu vois, fallait élire des délégués du personnel, qu'il fallait créer un comité d'établissement et... enfin, c'est le côté de la préparation des luttes, quoi, si tu veux, c'est le boulot qu'un militant doit faire tous les jours et...

PC : ... ainsi combattent, dans les maquis des usines françaises, les guérilleros de la petite aventure.

SZ : Le syndicat, il vit que par ses syndiqués, hein ! C'est avec l'argent des timbres, tout ça, qu'on a les moyens de tirer des tracts et... et de faire vivre, en somme, le syndicat, tu vois.

PC : Et combien est-ce qu'il y a de syndiqués dans ton usine, à la CGT ?

SZ : Actuellement, on est une trentaine. Il y en a eu plus au moment de la grève, on était 45, mais, ... tu vois, c'est un perpétuel recommencement. Y a toujours des hauts et des bas. Y a des délégués, c'est officiel, d'accord ! Mais, tu vois, c'est quand même tout neuf et les jeunes qui ne savaient pas ce que c'était un syndicat et tout ça, ils savent pas exactement le rôle du délégué.

PC : Et quand tu expliques des choses, tu as l'impression qu'ils comprennent ?

SZ : On a l'impression qu'y comprennent, mais on a l'impression aussi qu'ils veulent pas, tu vois. On dirait qu'ils ont peur de comprendre. Ce qu'il y a de terribles, c'est que les... les gens croient qu'ils arriveront à se faire une situation tout seul, tu vois. Il y a cette espèce d'individualisme.

PC : Mais ça n'est pas le seul obstacle.

SZ : Depuis mai, le patron essaie, par tous les moyens, de ramener les gens à lui et...

PC : Il y a le poison.

SZ : On a eu... un emmerdement, tu vois. Le patron a essayé, bien sûr, de présenter une liste bidon, une liste maison. Et il a fallu lutter contre ces gens-là et expliquer que s'ils ne voulaient pas faire partie d'un syndicat, c'est qu'ils n'étaient pas, comme ils le disent, indépendants, mais ils étaient... y a quelque chose, quoi...

PC : Il y a la contre-attaque directe.

SZ : Tenez ! Il y a un syndicat. Pof ! On licencie.

PC : Plus l'adversaire se sent faible, plus il frappe fort, révélant ainsi la réalité de la lutte des classes.

SZ : Y a... Y a des suppressions de postes ou des trucs comme ça. On déclasse. On déclasse pas n'importe qui, tu comprends !

PC : Parce que le patron savait ?

SZ : Tu sais ce que c'est, dans les petites boîtes, c'est facile à savoir, hein ! Tu vois bien les gens qui vont discuter avec les militants, ou bien, quand on vend les timbres, on les vend dans les couloirs, tu vois, ou au vestiaire, quoi. Pis, ça se sait, ça discute.

PC : Depuis mai 1968, le patronat se défend le dos au mur. Aujourd'hui, à Yema, comme ailleurs, la bataille des idées est engagée.

SZ : Le fait d'acheter la VO, c'est déjà une prise de conscience, toute petite, tu vois, mais c'est déjà quelque chose. Sur les problèmes de la vie de tous les jours, tu peux toujours amener la conversation sur un terrain... ou syndical ou à un niveau plus élevé, à un niveau politique, tu vois. Garder le contact avec les masses et... Enfin, il faut expliquer aux gens, quoi, dans quelles conditions ils vivent et tout ça, et... et à partir du moment où ils ont compris, ils accepteront de lutter. Et à ce moment-là, il y aura un changement, parce que tout le monde voudra un changement et ça se fera à partir de là, tu vois. Il faut qu'il y ait une... une poussée des masses. Il faut que... On peut pas faire la révolution à trois bonhommes et puis... C'est tout, quoi !

Voix off anonyme [meeting] : ... pour le Parti communiste français, que le programme d'union de la gauche doit être un calendrier sérieux, un engagement précis, pris devant le pays, qui sera le témoin de son respect et de son application, qui précise comment, avec quoi et dans quels délais la gauche va pouvoir satisfaire les revendications essentielles.

SZ : Il faudra à 14h, qu'on boucle la grille, là, qu'on laisse pas rentrer le personnel là-bas. Il y a pas de raisons. Si le patron a quelque chose à dire, il a qu'à faire comme nous. Il a qu'à monter sur le mur et pis le dire devant tout le monde.

Un vote à bulletins secrets a été imposé, hier, par la direction. Nous ne pouvons pas non plus l'accepter. Ce n'est pas le patron, ni le gouvernement, qui ont demandé aux ouvriers de faire grève. Ce n'est pas non plus eux, qui aujourd'hui viendront nous imposer la façon dont nous poursuivrons notre lutte pour faire aboutir nos revendications.

PC : Parle-moi de ta... ta vraie première prise de parole, dans ton souvenir.

SZ : Eh ben, ma vraie première prise de parole, c'est justement, tu vois, c'est là, parce que quand j'ai vu que ça discutait pas mieux que ça, que les gens se sentaient pas mieux concernés, je... je suis rentré chez moi. J'ai essayé de faire un espèce de petit truc et puis,... le lendemain matin, quand je suis arrivé au boulot, je l'ai montré à des... des militants de la CGT qui étaient là, qui distribuait des tracts. Je leur ai montré ce que j'avais l'intention de dire et si c'était ça, quoi ! Si c'était bon. Alors, ils m'ont dit que oui, que je pouvais le faire. Alors je suis monté sur le mur et j'ai... j'ai parlé... aux gars de la boîte, quoi ! Et je leur ai dit que je parlais au nom de la CGT. C'est... c'est la première fois que je me suis mis une étiquette sur le dos, quoi !

Bordet, professeur (BP) : Si nous sommes ici, vous et moi, il faut bien que tout le monde le sache, c'est parce que nous sommes, d'abord et avant tout, sans haine contre personne. Nous n'en voulons à personne. Nous ne voulons rien enlever à qui que ce soit. Ce que nous voulons, c'est que les travailleurs aient un peu plus que ce qu'ils ont. Et nous le disons, pas tellement plus d'argent, mais plus de considération et plus de dignité. Je voudrais dire pourquoi, au nom de la CFDT, nous vous demandons de continuer la grève.

SZ : Alors, les... les gars du comité de grève, ils ont senti qu'il fallait qu'ils se lient à un syndicat et on a essayé de syndiquer les gars, quoi, là ! Enfin, moi. Et les autres, il a fallu qu'ils prennent position. C'est là, il a fallu qu'ils se déterminent, quoi !

BP : Qu'est-ce que la solidarité sociale ? Nous considérons que tout le monde, riche ou pauvre, a le droit à être soigné gratuitement, car la santé, ce n'est pas quelque chose que nous méritons. C'est quelque chose qui nous tombe sur le dos. Tant mieux si nous l'avons et quel

dommage si nous ne l'avons pas. Faut-il donc que ceux qui sont en mauvaise santé doivent supporter, eux-mêmes, sur leur salaire les frais des soins ?

SZ : Y a un truc, tu vois. Je sais pas si... si ses arguments ont porté, tu vois, mais y a un truc, c'est qu'il a parlé... enfin longtemps. Il a bien parlé. Il a sorti des belles phrases. Et les gens ont l'habitude d'entendre... je sais pas à la télé ou autre part, des gens qui parlent bien. Alors, on a l'impression parce qu'il parle bien, même si c'est creux, même si de la merde, ce qu'ils disent, on avale tout, tu comprends ?

Intervieweuse : Pourquoi, quand tu as fait le paragraphe « Ensemble », on avait l'impression, nous, que c'était pas faible ? D'où ça vient ?

SZ : Parce que aussi, au moment où je dis « ensemble », tu sais, j'insiste vachement. C'est ce que je ressentais le plus cette histoire de solidarité et moi, je voulais qu'on reste ensemble, et je l'ai dit peut-être avec plus de force.

PC : Parce que tu crois que si les camarades de chez LIP n'étaient pas venus, à Yema, ça aurait pas débrayer, tu crois pas, ce jour-là ?

SZ : Non, pas ce jour-là, tu vois. Il y avait absolument rien eu, aucune discussion, mais... Y a pas de syndicat dans l'entreprises, tu vois. Il y avait rien, quoi, et... et personne n'en avait parlé. Alors, à partir de ce moment, on est entré dans la cour et puis on a demandé des volontaires pour aller discuter avec le patron. Alors, on a posé quelques revendications sur du papier. Enfin, le patron nous a reçu, quoi, bien sûr ! Alors il a dit : « Ma foi ! Venez demain... Je donnerai une réponse ». Alors on est retourné vers les... vers les ouvriers et puis on leur a donné la réponse du patron. Alors là, y a un gars qui... qui faisait partie de ce comité de grève, qui a dit... qui a dit aux gens... « Voilà ! Maintenant, on a discuté avec le patron, tout ça. On doit le revoir demain... C'est fini. Vous pouvez rentrer chez vous ». Alors, moi, j'ai... j'ai essayé de... de remonter le truc, tu vois, parce que la grève, c'est... c'est pas une partie de plaisir, quoi ! C'est pas des vacances ! C'est pas... Alors j'ai expliqué aux gens qu'ils étaient concernés et qu'il fallait discuter, quoi ! Parce qu'on ne se connaissait pas et il y avait des problèmes et... fallait qu'on en parle, quoi, qu'on crée un comité de grève, vraiment, tu vois ?

SZ [meeting devant les portes de Yema] : Je voudrais attirer votre attention sur le fait que la direction se retranchait derrière des décisions gouvernementales. Mais le gouvernement n'a pris aucune des décisions concernant les revendications essentielles. Ce qui veut dire que si aujourd'hui, vous acceptez de reprendre le travail, vous acceptez... vous avez accepté de faire grève pendant 10 jours pour ne rien obtenir.

SZ [à part] : Il a pas à dire « Je vous donne ça ou ça », sans passer par ses délégués provisoires. Et ça tous les délégués des votes te le diront et pis tous les délégués des unions locales le diront, quoi !... Ça se fait pas ! C'est pas le patron qui va commander la grève. C'est nous. C'est tout.

SZ [Yema] : Il s'avère aujourd'hui que la direction demande la parole sans avoir discuté avec ses délégués provisoires. C'est déjà une preuve que le directeur ne veut pas reconnaître le syndicat au sein de son entreprise. Voyez ce que sera la liberté syndicale à Yema si nous n'imposons pas notre volonté de la faire respecter.

Homme 1 : Permettez que je prenne la parole !

Syndicaliste 1 : Ben, si...

Homme 1 : Au nom de la liberté, s'il vous plaît !

Syndicaliste 1 : Ben, allez-y !

Homme 1 : Ecoutez ! M. Blum n'a pas exposé exactement... il n'a pas donné satisfaction, d'accord. Mais il est prêt à le faire. Ça, j'en suis certain. Donc, actuellement, les ouvriers, les

employés de la Yema doivent prendre conscience que ce n'est plus un problème social, mais gouvernemental.

Un ouvrier : Absolument pas !

Homme 1 : Si !

Une ouvrière : Non !

La foule : Bravo !

SZ : Non ! C'est faux !... C'est faux ! C'est faux !... Non, c'est faux ! C'est un système politique.

Homme 1 (?) : Non ! S'il vous plaît ! Je demanderai, à l'heure actuelle, hein, aux employés de la Yema, de venir s'exprimer librement, immédiatement !

[la foule proteste]

Sans contrainte extérieure, parce que les ouvriers sont... sont contraints à l'heure actuelle.

Syndicaliste 1 : Je voulais vous demander, vous n'êtes pas contraint de vous exprimer, vous aussi ?

Homme 1 : Non ! Je ne suis pas contraint.

Syndicaliste 1 : Le patronat... non ?

Un membre de la direction : Absolument pas ! On n'a jamais vu ce Monsieur, voilà huit jours !

Le patron : Vous savez certainement que nous avons affiché que tous les acomptes seront faits proportionnellement aux sommes qui vous reviennent, vous serons donnés au moment habituel et il n'a jamais été question de sabrer (?) en quoi que ce soit votre paie ou les compléments que vous devez recevoir. Maintenant, ceux qui veulent, je répète, puisque nous en avons fini, que ceux qui appartiennent aux entreprises et qui veulent écouter les problèmes propres à l'entreprise, je ne peux pas entrer dans les considérations générales qui sont des considérations qui nous dépassent, qui sont traitées sur le plan parisien, le gouvernement actuel ou futur, actuellement, je vous demande de venir dans l'entreprise. Si par contre, d'autres ne veulent pas, je regrette, je le regretterai parce que ce sont vos problèmes, tout de même, et il s'agit pas de faire de la politique.

Un homme : Nous vous faisons confiance camarade.

Un autre homme (direction) : Je peux, je peux... diffuser pour les personnes qui sont très loin, qui n'ont pas entendu que les acomptes seront distribués... en date prévue.

Direction : Ne vous inquiétez pas, c'est affiché à toutes les portes.

Un syndicaliste : N'oubliez pas, alors... N'oubliez pas que ce n'est pas une fleur de la direction, car toutes les entreprises ont donnée des acomptes, et ma foi, cet acompte, c'est l'argent que vous avez gagné. Il est donc bien normal que vous l'ayez.

[la foule applaudit]

D'autre part... D'autre part, en tant que démocratie patronale, je vous signale que chez Tena et Buti (?), il y a eu un vote et la majorité des ouvriers étaient pour reprendre le travail. Donc, les gens auraient dû rentrer. Malheureusement, le patron les a foutu dehors. Alors, où est la démocratie ?

SZ : Il ne voulait ni syndicat ni politique. Il voulait bien un contact avec les ouvriers, mais sans étiquette, sans, tu vois,... sans... Enfin, il voulait quelque chose qui soit dirigé par lui, quoi !... Il voulait aussi, pour ce vote, diviser, enfin séparer les deux entreprises, tu vois ? Alors, là, y a eu une solidarité des ouvriers et si à un moment, on a cru qu'ils flanchaient, qu'ils se détachaient de nous, tu vois... Là, il y a eu une reprise, si tu veux, et puis le patron s'est retrouvé tout seul dans la cour, sans qu'il soit suivi par ses ouvriers.

Mars 1969

PC : Et la reprise, à Yema, raconte moi un peu ! Ça c'est bien passé ?

SZ : Ah oui ! C'était un peu... C'était un peu décousu, tu vois ? Les gars avaient compris qu'ils avaient rien eu, mais y en a qui étaient prêts à continuer, pis les autres, il y avait une question de fric qui les gênait. Alors, ils sont rentrés, alors... C'est rentré par petits groupes et... la direction, les chefs d'entreprises, enfin tous les cadres, qui étaient devant la porte en prenant les ouvriers par le bras et en invitant les gens à rentrer, quoi ! Ils allaient vers les jeunes, surtout, et ils leur disaient, enfin « Voyez, si votre père était là, qu'est-ce qui penserait ? », comme si les parents voyaient leurs gosse, tu vois ?

PC : Est-ce que les rapports que tu avais avec la direction, avant mai et maintenant, te semblent différents ?

SZ : Oui ! C'est totalement différent, tu vois ? Parce qu'avant mai, j'étais une petite employée comme les autres, quoi.

Voix off (féminine) :

10 février 1965.

Madame, nous vous confirmons les conditions d'engagement dans notre établissement.

Emploi : mécanographe K 160.

Salaire mensuel, basé sur 40 heures par semaine : 600.- Fr.

Très heureux de vous compter parmi nous et ne doutant pas de vos efforts pour vous adapter rapidement à vos nouvelles fonctions, nous vous prions d'agréer, Madame...

26 octobre 1966

Madame, nous avons le plaisir de vous informer que vous bénéficierez à partir du 1^{er} novembre prochain d'un salaire forfaitaire mensuel de 750.- Fr.

Très heureux de concrétiser ainsi notre satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

30 janvier 1967

Madame, votre fixe mensuel passera à compter du 1^{er} février 1967 à 800.- Fr.

Janvier 1967

Nous vous rappelons que les primes exceptionnelles et gratifications ne sont pas un complément de salaire, mais une libéralité destinée à récompenser le dévouement et l'ancienneté de chaque intéressé. Nous sommes très heureux de pouvoir ainsi agréer les fêtes de fin d'année et à cette occasion, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

PC : Et après... après la grève, est-ce que tu as senti qu'à Yema il se passait des choses qui ne se seraient pas passées l'année précédente ?

SZ : Euh... Oui... Ben ça oui... Évidement, tu vois... Au retour des vacances, par exemple, y a eu des sanctions prises contre les filles qui étaient rentrées en retard, tu vois ? D'habitude, enfin c'est déjà arrivé l'année dernière, que des filles partent deux ou trois jours plus tard que la rentrée des vacances et on leur avait rien dit, tu vois, pratiquement rien. On leur filait un avertissement ou un truc comme ça. Et puis, cette année... ça s'est traduit par des licenciements. Et puis... Enfin, c'est très grave, tu vois, parce que... on s'est attaqué en particulier aux gens qui étaient syndiqués et si tu veux, ça a amené un peu de panique, quoi !

PC : Ce qui veut dire peut-être que... le patron essaie de casser les syndicats ?

SZ : Oui, ben bien sûr, c'est ce qu'il a essayé de faire.

PC : Et à toi, personnellement, il y a essayé...

SZ : Eh ben moi, aussi à la rentrée des vacances, on m'a déclassé, tu vois. Parce que mon poste devait être supprimé et puis, on en a profité pour me déclasser, pour me... enfin... et même pour essayer de me licencier, tu vois. Et pis, l'inspection du travail n'a pas accepté mon

licenciement. Alors, ils ont été obligé de me... de me reclasser dans la boîte, mais... à une place, tu vois... enfin, beaucoup plus basse, quoi. Je perdais beaucoup sur mon salaire.

PC : Et pour quel motif, est-ce qu'on a essayé de te déclasser ?

SZ : Ben, le motif... enfin... que le patron a invoqué, c'était... c'était un déclassement, mais en fait, je crois plutôt qu'il a pas admis ce que j'avais fait en mai et qu'on en a profité. Parce que du jour où... où avant la grève, tu vois, j'avais déjà parlé de... enfin, de syndicat et si tu veux, je m'étais déjà montré un petit peu sous... enfin, sous mon vrai jour, quoi. J'ai eu des lettres d'avertissement, tu vois. Mon travail, c'était... ça devenait dégoûtant, tu vois. Je travaillais plus bien, quoi. À partir du moment où j'ai dit ce que j'étais un peu, tu vois.

Voix off (féminine) : [15 juin 1968]

Premièrement, vous devez cesser toutes discussions politiques pendant les heures de travail.

Deuxièmement, votre activité de délégué provisoire doit s'exercer dans le temps qui vous est imparti, c'est-à-dire dans la limite maximum de quinze heures par mois.

Troisièmement, à plusieurs reprises, vous avez été surprise à lire en cachette des revues ou documentations n'ayant aucun rapport avec le travail.

Quatrièmement, nous vous demandons d'être ponctuelle.

Cinquièmement, nous vous rappelons qu'il est interdit de percevoir des cotisations pendant les heures de travail.

Veillez bien considérer cette lettre comme un dernier avertissement.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

1^{er} octobre 1968

Madame, nous vous confirmons ci-dessous, les conditions de votre mutation au service exportation DME.

Qualification : dactylo débutante – coefficient 123

Salaire mensuel – base 40 heures : 549.26 Fr.

Nous vous informons également que le poste qui vous est alloué implique la connaissance de la sténo.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Département Europe. Direction générale.

SZ : Pendant deux mois, on m'a fait faire des boulots dégueulasses, tu vois. J'étais à l'emballage, au magasin, enfin... Mais maintenant, ça va, quoi.... Enfin, je... À part cette histoire de fric, ça va.

PC : Mais cette histoire de fric, tu pers combien, alors, dans l'histoire ?

SZ : Je perds 250.- Fr. par mois, sur ma paie.

PC : 250.- Fr. par mois ?... Et puis tu gagnes quoi ?

SZ : 550.- Fr. net.

PC : Et comment ça se passe, maintenant, avec ton patron ?

SZ : Bof ! Mon patron, tu sais, il est... enfin, il est un peu gratiné, quoi ! Mais il est comme tous les autres patrons, hein. C'est... Il a un style à lui, quoi. Mais la bagarre, elle est la-même contre tous les patrons, quoi.

Moi, si tu veux, j'ai... j'ai pris une assurance, tu vois... Je discute avec le patron d'égal à égal, comme fait pas à pas (?). Je... Et, tu vois, c'est assez drôle, parce que... quand on se rencontre dans les couloirs, il me dit bonjour, mais ce serait plutôt lui qui baisse les yeux que moi, tu vois.

PC : Dans *À bientôt j'espère...*, tu dis une chose frappante. Tu dis : « On travaille dans le vide ».

SZ : Dans un sens, on travaille dans le vide parce que... parce que c'est toujours le patron qui... enfin, qui bénéficie de ce qu'on fait, quoi. Mais, c'est toujours lui qui met les bénéfices dans sa poche. Seulement, dans un autre sens, tu vois, moi, je travaille plus dans le vide, parce que... le boulot de militant, si tu veux, on a l'impression qu'on apporte quelque chose aux gens et... on leur fait comprendre des trucs, tu vois. Alors, dans ce sens là, si tu veux, je travaille plus dans le vide.

PC : Comment as-tu compensé le déficit de 30'000.- Fr. sur ta paie ?

SZ : Ben, ça c'est compensé, je sais pas... par le contact que j'ai avec... avec les filles, tu vois, cette ambiance d'amitié... avec les ouvrières, par exemple, hein. J'avais pas de contacts. On discutait presque jamais. Alors que maintenant, on se rencontre dans les couloirs. Elles viennent discuter avec moi. On se sert la main. Enfin, tu vois. C'est tout à fait une autre ambiance qu'avant le mois de mai.

PC : Et rien que pour ça, ça vaut la peine de perdre 30'000.- Fr. sur ton salaire ?

SZ : Oui. Moi, je crois que c'est... que c'est l'essentiel, quoi, dans la vie... Le fric, bien sûr, il en faut, mais... C'est pas tout, quoi !

PC : Tu n'as pas de moment de découragement parfois ? Il ne t'est jamais arrivé de penser te tirer de cette boîte, d'aller voir ailleurs, d'essayer de gagner la paie que tu avais ?

SZ : Si ! Ça m'est arrivé une fois, tu vois... J'avais vu une place sur le journal qui... enfin, qui m'aurait intéressé, tu vois. Et puis, après tout, je me suis dit « Essaie ! », tu vois. Il me semble que je t'en avais parlé et tout ça, et... J'ai écrit effectivement à cette place et pis... quand je suis rentré chez moi, et tout ça, tu sais, j'ai pensé, j'ai dit « Qu'est-ce que tu vas faire ? », tu vois. T'as lancé un truc. T'as expliqué aux gars qu'il fallait se syndiquer, qu'il fallait pas avoir peur et... et puis, si, si j'avais quitté, tu vois, j'aurais eu l'impression de les trahir, quoi. S'ils ont un combat à mener, il faut que je reste avec eux, tu vois. Je me sens liée à eux et... et je dois continuer avec eux.

PC : Est-ce que ton patron t'a jamais reproché de faire de la politique ?

SZ : Si tu veux, y a une fois, à une réunion, il a dit... il disait qu'il pouvait pas augmenter les salaires parce qu'il fallait des prix compétitifs pour le Marché commun. Alors, il a dit qu'il fallait que les ouvriers augmentent leur productivité, que... et donc qu'ils vivent avec les mêmes salaires. Alors, moi, j'ai dit : « Vous dites qu'il faut que tout le monde fasse un effort et vous donnez deux efforts à faire, deux efforts de la part des ouvriers, mais votre marge bénéficiaire, à vous, elle a pas bougé, quoi ! enfin ! » Alors il m'a dit : « Mais, Madame, vous faites de la lutte de classe ! Vous faites de la politique ! Enfin ! »

PC : Est-ce que tu as l'impression de participer à un combat, classe contre classe ? Vous êtes vraiment des adversaires et...

SZ : Enfin, tu vois, il essaie encore de... de jouer avec le paternalisme, tu vois. Il y a pas très longtemps, en sortant d'une réunion, il m'a dit : « Vous savez, on va pas se battre... » ou, enfin « J'en veux à personne, quoi... Même pas à Mme Zedet ! », et puis, il m'a pris par l'épaule, tu vois... essayant de, tu vois... de, peut-être, nous amadouer, enfin, de... enfin, de, je sais pas, d'amoindrir la lutte, tu vois... de faire comprendre aux gars que... que malgré tout, ben, je sais pas comment... il restait le chef et qu'il les considérait comme des amis, alors que c'est complètement faux, quoi. La lutte, elle existe et il faut que les gars continuent à... à se fédérer, quoi.

PC : Parle-moi de Picasso !

SZ : Picasso, c'est... c'est, si tu veux, un truc... c'est un peu Prévert, tu vois... Je sais pas, tu te rappelles peut-être, une fois... dans un texte de Prévert « La jeune infirme dans un jardin public » [« La lanterne magique de Picasso » de Jacques Prévert, tirée de *Paroles* (1946)], là, et puis...

PC : *La Promenade de Picasso* [Jacques Prévert (1949)].

SZ : Oui, c'est ça. Et puis... « La promenade verte sur la table ». Tu vois, à partir de ce moment-là, tu comprends des trucs, enfin, moi, j'ai compris des trucs.

PC : Mais quoi ?

SZ : Parce que tu vois, les artistes, les poètes, ils ont... ils ont aussi des choses à dire et des choses à exprimer... Pis, dans, enfin, dans la société dans laquelle on vit, tu vois... Je sais pas. Il y a des conditions telles que les ouvriers, ils croient que la poésie ou la peinture ou ces choses-là, c'est pas pour eux, tu vois. Ils croient que s'est réservé à la bourgeoisie ou à une certaine catégorie de gens, quoi.

PC : Et donc, toi-même, t'y as cru longtemps ?

SZ : Oui, bien sûr, j'y ai cru et... et dans un même coup où j'ai découvert, si tu veux, la lutte des ouvriers, je me suis aperçu aussi que... que la culture, c'était quelque chose et... et que ça nous apportait effectivement des choses, tu vois ? Et que dans le fond, je vois pas pourquoi on irait pas à une exposition de peinture ou on lirait pas des poèmes, ou des choses comme ça, quoi. C'est... C'est très important, quoi, cette bataille... Enfin, la CGT va vers actuellement, tu vois, pour que les revendications... enfin, si tu veux, culturelles quoi, que... je sais pas... les histoires de bibliothèque ou d'expositions dans les boîtes, ça se passe... c'est très important, quoi. Au même titre que... que les revendications salariales.

PC : Et toi, personnellement, tu penses... disons, qu'un poème d'Eluard est au moins aussi important qu'un... qu'un discours de Segny (?) ?

SZ : Oui, moi, je crois !... Et puis, y a aussi un bouquin que j'ai lu dernièrement et qui... qui m'a emballé, c'est *Beau masque* de Vaillant [Roger, 1954]. Je trouve que dans ce bouquin on comprend des tas de choses, tu vois. Et je sais pas, ça... ça peut donner une assurance aux ouvriers, quoi. Et leur enlever ce... cette peur du patron qu'ils ont, cette peur des chefs, si tu veux... C'est... c'est vachement important.

PC : Par exemple, quel livre penses-tu qu'il faudrait xxx ? Un livre que tu as lu et qui te semble...

SZ : Moi, j'ai lu... le premier livre que j'ai lu et qui, qui... tu vois, enfin, qui m'a beaucoup plu, c'est *La Mère* de Gorki [Maxime, 1907]

[chanson]

Le patron demande la parole

Au nom de la liberté

C'est pas le patron qui commande la grève

C'est nous

Qu'il monte sur le mur comme tout le monde

Au nom de la démocratie

Il a écarté nos délégués

Preuve qu'il ne reconnaît pas nos syndicats

Il a pas le droit

Ça se fait pas

Au nom de la démocratie

Quand il y a des licenciements

On ne fait pas de vote à bulletins secrets pour demander l'avis des gens

Au nom de la démocratie

Ils sont fatigués en ce moment

Versons leur un acompte

On verra bien ceux qui pensent à leur porte monnaie plus qu'à leurs idées

C'est comme ça qu'ils essaient de nous avoir

Au nom de la démocratie

Nous proposer 10%, sans l'échelle mobile
On ne nous tubera pas comme ça
On luttera
Le temps qu'il faudra
Au nom de la liberté
Camarades
Nous ne pouvons pas accepter la division
Jusqu'à maintenant
Nous avons décidé de la grève ensemble
Nous avons exposé nos revendications ensemble
Nous sommes allé discuter avec la direction ensemble
Nous devons
Continuer
Notre lutte
Ensemble

[carton] à suivre